



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Albanie

Question écrite n° 64808

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la francophonie en Albanie. En effet, ce pays des Balkans a été de tout temps un foyer important de pratique de la langue française et ce quel que soit le régime politique. Il souhaite connaître par conséquent les mesures existantes et envisagées pour favoriser l'apprentissage de la langue française en Albanie.

Texte de la réponse

Depuis 1998, le ministère des affaires étrangères dispose en Albanie d'un attaché de coopération pour le français et de deux nouveaux lecteurs ainsi que deux stagiaires en français langue étrangère au sein de l'université. S'agissant des professeurs albanais de français, de nouvelles perspectives s'ouvrent grâce à une décision du ministère de l'éducation albanais de généraliser l'enseignement précoce du français et de proposer en option l'enseignement d'une seconde langue à partir du lycée. C'est ainsi que, dès que de jeunes instituteurs en nombre suffisants auront été formés à l'École normale avec le concours de la France, le français sera enseigné dans toutes les écoles primaires du pays, privilège qui ne sera partagé avec aucune autre langue étrangère. En ce qui concerne les collèges, le ministère de l'éducation a entamé il y a deux ans un travail de fond sur l'enseignement des langues auquel l'attaché de coopération pour le français est étroitement associé. Ce travail consistait en une rénovation des méthodes pédagogiques et une meilleure formation des professeurs. Aujourd'hui, les équipes sont en place et de nouvelles méthodes pédagogiques ont vu le jour. Au lycée, 8 500 élèves ont été dotés à la rentrée scolaire 2000 d'un manuel de français de qualité, vendu à prix très modéré, réalisé sur place grâce à un cofinancement du ministère de l'éducation albanais, de la Banque mondiale et du service de coopération et d'action culturelle (SCAC). C'est l'unique ouvrage scolaire neuf et attrayant que l'on peut trouver, toutes disciplines confondues, mis à la disposition de tous les lycéens du pays. A l'université, le français conserve une place privilégiée. Tous les professeurs des départements de Tirana et d'Elbasan ont été formés en France et dispensent un enseignement de qualité. On recense des cours de français dans pratiquement toutes les facultés de Tirana (histoire, sciences, médecine, droit, etc.) ainsi qu'à l'université d'Elbasan. Il reste à former, grâce à des bourses, certains professeurs des petites universités de province. C'est l'objectif qui est poursuivi par le projet Tempus de la ville de Montpellier qui propose des stages de formation d'une durée d'un mois à des professeurs d'universités de province et d'Elbasan. Par ailleurs, à l'instar de l'université polytechnique de Tirana, toutes les universités albanaises seront rattachées à l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) l'an prochain. L'ambassade de France à Tirana offre, quant à elle chaque année, une bourse à un jeune enseignant pour lui permettre de venir suivre des cours de DEA en France. De plus, un bâtiment a été rénové grâce à des fonds français à Korça ; il abritera au rez-de-chaussée les locaux de l'alliance française et à l'étage une médiathèque. Son inauguration est prévue en novembre 2001. Les cours de français sont très demandés car la région compte de nombreux francophones. Plusieurs projets de l'alliance française de Tirana ont vu le jour ces derniers mois : mise en place du DALF, développement du français de spécialité notamment en liaison avec l'école de la magistrature et le SCAC... Le projet d'ouverture du centre culturel à Tirana, dont on peut attendre une visibilité accrue pour l'action de la France, est en bonne voie. Le choix définitif

de son implantation est en cours de négociation avec les autorités albanaises et nos services étudient les conditions dans lesquelles il sera amené à fonctionner. Equipé notamment d'un centre de ressources moderne, il viendra compléter et appuyer notre dispositif linguistique. Enfin, le service de coopération et d'action culturelle est en pourparlers avec des chaînes de télévision locales en vue de la diffusion de cours de français pour adolescents et adultes. Une chaîne de télévision privée dispense déjà depuis quelques mois des cours de français pour enfants.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64808

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juillet 2001, page 4329

Réponse publiée le : 10 décembre 2001, page 7045